

Fribourg, 07 février 2023

GROUPE VERT-E-S ET ALLIÉ-E-S COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Loi sur le climat : la majorité parlementaire s'enlise
dans le déni climatique**

Aux représentant-e-s des médias

Le député vert Alexandre Berset (Lentigny) à propos du renvoi de la loi cantonale sur le climat :

"Les réponses à l'un des enjeux les plus importants de notre époque justifient bien que notre canton se dote d'une loi spécifique. De moins en moins de personnes nient l'urgence de la situation, et les urgences, ne se reportent pas. En renvoyant la loi sur le climat, le Grand Conseil joue avec les conditions de vie des générations futures"

Alexandre Berset

Député VERT-E-S et allié-e-s

Lors de la session du Grand Conseil fribourgeois, la majorité bourgeoise a voté le renvoi du projet de loi cantonale sur le climat (LClim). C'est l'instauration d'un Fonds pour le climat – doté de 25 millions de francs – qui a crispé les député-e-s bourgeois-es. Pour le groupe VERT-E-S et allié-e-s, c'est pourtant le fait de doter la Loi sur le climat d'un tel Fonds qui lui aurait donné les moyens d'atteindre ses objectifs. Le groupe VERT-E-S et allié-e-s réprovoque cette décision qui trahit un déni de réalité : l'urgence climatique n'attend pas!

Le groupe VERT-E-S et allié-e-s réprovoque la décision d'une majorité bourgeoise qui s'oppose à toute élaboration d'une politique climatique cantonale conséquente. Les prétextes argumentaires d'ordre financier dissimulent un rejet purement idéologique des mesures en faveur de la protection du climat. "De moins en moins de personnes nient l'urgence de la situation, et les urgences ne se reportent pas!" s'est exclamé le député vert Alexandre Berset (Lentigny).

La loi cantonale sur le climat (LClim) aurait permis d'ancrer la stratégie climatique dans les politiques publiques du canton. Si ses objectifs de réduction étaient insuffisants, l'institution d'un fonds pour le climat doté de 25 millions de francs aurait donné de la consistance à la politique climatique cantonale. "Elle aurait notamment permis d'inscrire la justice climatique et la sobriété dans la loi" a déploré le député vert Bruno Clément (Charmey).

Cette charge des partis bourgeois s'inscrit dans un projet national de sape de la politique climatique mené par l'UDC. La frilosité financière de la droite parlementaire se double d'un climato-négationnisme anachronique nuisible à notre avenir à toutes et tous. "Plus que jamais, il est essentiel d'accepter la loi sur la protection du climat le 18 juin prochain – c'est l'une des votations les plus importantes pour les

décennies à venir” a expliqué Julien Vuilleumier, député (Fribourg) et co-président des VERT-E-S Fribourg.

Personnes de contact :

- Alexandre Berset, député (Lentigny), +41 79 684 46 51, alexandre.berset@parl.fr.ch
- Bruno Clément, député (Charmey), +41 79 129 56 58, bruno.clement@parl.fr.ch
- Julien Vuilleumier, député (Fribourg), co-président des VERT-E-S Fribourg, +41 79 267 47 38, julien.vuilleumier@parl.fr.ch
- François Yerly-Brault, collaborateur parlementaire, secrétaire général des VERT-E-S Fribourg, +41 79 270 07 67, fyb@verts-fr.ch